

L'affaire Redeker ou les nouveaux inquisiteurs

L'affaire Redeker nous renvoie aux pages les plus sombres de notre histoire, celles qui relatent le martyre d'hommes et de femmes brûlés ou écartelés pour avoir usé d'une liberté d'opinion qui était encore (déjà ?) assimilée à un crime.

Bien sûr, les menaces de fanatiques intégristes qui voudraient interdire à un homme d'écrire ce qu'il pense sont terrifiantes. Mais les prises de positions dites « modérées », qu'elles émanent des autorités politiques ou religieuses, sont presque aussi inquiétantes. En effet, nombreuses sont les belles âmes qui croient faire preuve de sagesse en rappelant à qui veut les entendre que toutes les religions méritent le respect et qu'il ne saurait être bon de blesser la sensibilité de leurs fidèles.

C'est oublier que respecter les hommes et leurs croyances ne saurait en aucun cas signifier l'interdiction de toute forme de critique. Ce n'est pas parce que je critique le comportement d'un ami que je lui manque de respect – bien au contraire ! Considérer que la liberté d'expression nous oblige à ne froisser aucune susceptibilité, c'est réduire le droit de critique aux sujets qui ne sauraient fâcher et instituer des tabous qui, de fait, sont incompatibles avec une telle liberté.

La liberté d'expression, la liberté de croire ou de ne pas croire, le droit à la critique (tant des institutions politiques que sociales ou religieuses) comptent parmi les plus belles conquêtes de l'esprit laïc et républicain. Une telle liberté ne saurait souffrir aucune forme de compromis et, quand il s'agit de défendre un homme traqué pour ses idées, tout compromis, toute prétendue « modération » sont d'une insigne lâcheté.

Ce n'est peut-être pas tant le fanatisme religieux qu'il nous faut craindre (il reste le fait d'une frange minoritaire d'imbéciles) que la tiédeur de tous ceux – et ils sont nombreux – qui tirent prétexte du droit au respect pour engager une vaste entreprise d'édulcoration de la culture. Au nom de ce droit, abstenons-nous de toute virulence, de toute audace, de tout courage !

C'est ce que nous refusons et c'est pour cette raison que nous apportons à M. Redeker tout le soutien qu'il mérite pour avoir osé transgresser un tabou culturel. Ce sont de tels hommes qui, quelles que soient leurs opinions, nous rappellent, à temps et à contretemps, que la liberté de pensée ne saurait être négociable, ni souffrir aucun compromis.

Rappelons enfin que le droit à la critique, qui correspond à ce que Kant appelait « libre usage public de la raison » est la condition de tout progrès dans l'ordre du savoir et de la culture. Qu'un professeur de philosophie, dans notre pays, au début du 21^e siècle, doive défendre ce droit au péril de sa vie et de celle de ses proches, voilà qui est parfaitement intolérable. C'est pourquoi nous sommes tous invités aux plus fermes manifestations de solidarité.

Pour le bureau de la Régionale de l'APPEP

(Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public)

Yann MARTIN